



Personalverband  
der Stadt Biel  
Association du personnel  
de la Ville de Bienne

# Protokoll

der 115. Hauptversammlung vom Dienstag, 17. Mai 2022, Restaurant La Tapaella, Rue du Contrôle 12, 2501 Bienne

<b>Vorsitz</b>	Urs Stauffer
<b>Anwesend</b>	24 Mitglieder (9 davon Vorstand)
<b>Protokoll</b>	Julien Steiner
<b>Beginn</b>	18.00 Uhr
<b>Schluss</b>	19.10 Uhr

---

## Traktanden

1. Begrüssung durch den Vorstand des Personalverbandes
2. Grussbotschaft des Gemeinderats durch den Stadtpräsidenten, Herrn Erich Fehr
3. Wahl der StimmzählerInnen
4. Protokoll HV vom 2021 (brieflich durchgeführt)
5. Jahresbericht 2021
6. Rechnung 2021 und Bericht Kontrollstelle
7. Aktionsfonds
8. Tätigkeitsprogramm 2022
9. Mitgliederbeitrag
10. Wahlen
11. Anlässe 2022
12. Anträge der Mitglieder
13. Verschiedenes

## **1. Begrüssung durch den Vorstand des Personalverbandes**

Urs Stauffer salue les personnes présentes et excuse le co-président Bruno Bianchet, absent. Il rappelle la longue histoire de l'association et souligne notamment la nécessité de maintenir un partenariat social avec le Conseil municipal. Il salue M. Erich Fehr, maire

## **2. Grussbotschaft des Gemeinderats, Herr Stadtpräsident Erich Fehr**

M. Erich Fehr note la nécessité d'avoir un personnel organisé pour permettre un dialogue. Il explique les difficultés financières actuelles, notamment en raison de la baisse des rentrées fiscales des personnes morales. Les entreprises ont en effet bénéficié de baisses d'impôts ces dernières années. La Ville de Bienne doit toutefois garder le contrôle de ses finances et donc réagir suffisamment tôt. Si le Canton est appelé à intervenir car la Ville de Bienne ne maîtrise pas ses finances, la situation risque de ne pas être meilleure. C'est pourquoi le Conseil municipal présentera des mesures au Conseil de ville cet automne. D'une part du côté des recettes et d'autre part du côté des dépenses. D'ici mi-juin des informations seront données par le Conseil municipal sur les principaux aspects du paquet. Il indique qu'un paquet « contrat social » a été prévu pour permettre des aides en cas de mesures envers du personnel. Il souligne la nécessité du Conseil municipal de prendre ses responsabilités.

M. E. Fehr répond ensuite à une question. Il précise qu'il s'agit d'un paquet de mesures qui n'est pas linéaire mais qui résulte de choix politiques. Le but est de réduire le déficit structurel de quelque 25 millions par an d'ici quelques années.

U. Stauffer précise que l'APBB a pu prendre position dans le cadre du processus. Les détails ne sont pas encore publics, mais l'association va suivre attentivement.

U. Stauffer remet un petit présent à M. Fehr et le remercie pour sa présence.

## **3. Wahl der StimmzählerInnen**

Auf die Wahl von StimmzählerInnen wird verzichtet und nur bei Bedarf darauf zurückgekommen.

## **4. Protokoll HV vom 2021**

Urs Stauffer note que pendant deux ans il n'y a pas pu y avoir d'assemblées en raison de la pandémie de Covid-19. C'est pourquoi l'assemblée de 2021 a été tenue par voie de correspondance. Le procès-verbal n'est pas commenté.

*Das Protokoll gilt somit, mit Dank an den Verfasser, als genehmigt.*

## **5. Jahresbericht 2021**

Urs Stauffer passe en revue le rapport annuel distribué par écrit. Il commence par revenir sur le projet Substance 2030. Il le juge comme très sévère en ce qui concerne les mesures à l'encontre du personnel. Il ne peut pas encore entrer en détails sur le contenu car il y a une confidentialité. Il note toutefois qu'il y a de fortes divergences entre les associations de personnel et le Conseil municipal. Certaines mesures sont jugées comme inacceptables et pourraient entraîner des mesures de combat. Il indique que le Conseil municipal informera les partenaires sociaux pour le cas échéant négocier des solutions.

Il note également que de plus en plus souvent il a été confronté à des problèmes de personnel. Cette évolution est « un schön ». Il constate que de moins en moins de solutions sont trouvées pour conserver les personnes au travail. Au contraire, de plus en plus de conventions de séparation sont proposées. Par le passé ce n'était pas le cas ou en tout cas moins souvent le cas.

Du côté d'ESB, il note que sa situation est très favorable. Par contre, en matière de partenariat social, il faut négocier fermement. L'entreprise ne connaît par exemple plus les augmentations automatiques d'échelons de salaires.

Farah Fasiolo présente brièvement les résultats de la caisse de pension en 2021 qui ont été très bons. Le degré de couverture a été dépassé de 108% ce qui a permis de bloquer la baisse du taux de conversion, qui a été stoppé à 5.95%. Mais l'évolution actuelle de 2022 fait craindre une évolution négative sur l'année. Elle conseille également de s'inscrire sur le nouvel outil d'analyse en ligne disponible pour les membres de la caisse de pension. Cela permet notamment de faire des projections.

Urs Stauffer informe ensuite sur les entreprises au sein desquelles l'association est aussi présente (Bibliothèque de la Ville, Tpb, Müve). Pour la Bibliothèque, le comité va essayer de chercher un-e représentant-e en son sein.

Pour les autres points, il est renvoyé au rapport annuel écrit.

*Der Jahresbericht wird von den Anwesenden fast einstimmig genehmigt.*

## **6. Rechnung 2021 und Bericht Kontrollstelle**

Farah Fasiolo présente le comptes 2021, qui se clôturent sur un bénéfice de 7'514.29 francs contre 4'481.95 francs en 2020.

La fortune se montait au 31.12.2021 à 217'232.19 francs et est constituée de:

- capital de CHF 93'015.30
- perte de CHF 7'514.29
- fonds d'action de CHF 35'084.65
- fonds d'action CCT ESB de CHF 81'617.95

Revidiert wurde der Bericht von den Herren Michele Manzi und Dejan Spajic.

*Die Rechnung wird einstimmig angenommen und gilt daher – mit Dank an die Kassiererin und Revisoren – als genehmigt.*

Urs Stauffer indique que des actions seront menées au sein d'ESB et de l'Administration municipale pour encourager les collaborateurs et collaboratrices à devenir membres de l'APBB. Pour renforcer les actions de celle-ci mais aussi car cela garantit aux membres une protection juridique. Il encourage les personnes présentes à recruter de nouveaux membres.

## **7. Aktionsfonds**

Der Aktionsfonds weist per 31. Dezember 2021 ein Guthaben in der Höhe von CHF 35'084.65 auf. CHF 20.- des Mitgliederbeitrages werden jeweils in den Aktionsfonds einbezahlt. Aufwände für Beratungen / juristische Beratungen werden ebenfalls aus dem Aktionsfonds bezahlt. Des Weiteren gibt es einen Beitrag des Zentralverbandes.

Le Fonds d'action pour ESB se monte à 81'617.95 francs.

## **8. Tätigkeitsprogramm 2022**

Urs Stauffer indique que l'APBB sera très occupé par Substance 2030. Selon les mesures qui seront proposées, une activation des membres sera nécessaire. Des contacts seront noués avec les associations partenaires de la Ville de Berne, qui sont confrontées à un même programme d'économie. L'APBB attend du Conseil municipal de pouvoir mener des vraies négociations sur ces points.

## 9. Mitgliederbeitrag

Urs Stauffer indique que le comité ne souhaite pas modifier les cotisations. Der Vorstand empfiehlt, den Mitgliederbeitrag wie folgt beizubehalten:

- Mitgliederbeitrag 1: CHF 70.- für die aktiven Mitglieder (inkl. CHF 20.- für den Aktionsfonds resp. Rechtsschutz)
- Mitgliederbeitrag 2: CHF 50.- (CHF 30.- + CHF 20.- für den Aktionsfonds resp. Rechtsschutz) für die aktiven Mitglieder, welche einem Gesamtarbeitsvertrag unterstellt sind (z.B. ESB). Les employés d'ESB versent par ailleurs 10 francs par mois à un Fonds d'action lié à la CCT.
- Mitgliederbeitrag 3: CHF 50.- für die pensionierten Mitglieder.

*Die Mitgliederbeiträge werden angenommen.*

## 10. Wahlen

Urs Stauffer annonce son retrait comme co-président et propose Livia Mühlheim comme remplaçante.

### Wahl Co-Präsidium:

Livia Mühlheim (neu) *wird einstimmig und mit Applaus gewählt.*

Bruno Bianchet (bisher) *wird mit einer Einhaltung und mit Applaus gewählt.*

### Wiederwahl restliche Vorstandsmitglieder:

- Farah Fasiolo (bisher)
- Daniel Gunziger (bisher)
- Julien Steiner (bisher)
- Thomas Holzer (bisher)
- Sabrina Deubel (bisher)
- Oliver Käser (bisher)
- Michel Wälti (bisher)
- Urs Stauffer (bisher)

*→ Die genannten Vorstandsmitglieder werden einstimmig und mit Applaus gewählt.*

### Wiederwahl der Revisoren:

Die Herren Dejan Spajic und Michele Manzi *werden einstimmig und mit Applaus wiedergewählt.*

## 11. Anlässe 2022

Sabrina Deubel rappelle que toutes les activités ont annulées durant les deux dernières années. La soirée saucisse au marc aura à nouveau lieu début 2023. A la place de la soirée poisson, d'autres activités sont prévues, notamment une visite du mobicat avec apéro ou une visite d'un département avec apéro. Les membres seront tenus au courant. Toutes les idées sont les bienvenues.

## **12. Anträge der Mitglieder**

Keine Anträge

## **13. Verschiedenes**

Pas de prise de parole. Urs Stauffer remercie les personnes présentes pour leur participation et clôt l'assemblée générale en appelant encore une fois au recrutement de nouveaux membres.

Die Co-Präsidenten:

Der Protokollführer:

Urs Stauffer

Livia Mühlheim

Julien Steiner